

Avis de constitution

SOCIETE « ETS BONNE SEMENCE »

Siège ABIDJAN YOPOUGON SONGON ANGUEDEDOU,
Lot 2, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 02/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETS BONNE SEMENCE »

Objet : BOULANGERIE; PATISSERIE ET GLACIER;
RESTAURANT; ENTRETIEN ET LAVAGE D'AUTOS, MAISONS,
TAPIS, ET VETEMENTS; IMMOBILIER; DEPOT DE
PAIEMENT MOBILE MONEY; COMMERCE GENERAL.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON SONGON ANGUEDEDOU,
Lot 2, Ilot 1

Dirigeant(s) M YAO KOUAME N'GORAN LANDRY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07780 du 12/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47601/GTCA/RC/2025 du 12/08/2025

